

Annexe 1 : actions ou dispositifs du Contrat Urbain de Cohésion Sociale ayant une portée communautaire en matière de politique de la ville en 2011

| | | |
|------------------------------------|--|--------------------|
| Gestion de proximité | Partenariat Tranquillité | 200 000 € |
| | Centre de ressources pour les personnels de proximité | 35 312 € |
| | Jardins collectifs | 109 730 € |
| Développement économique solidaire | Plateforme mobilité/insertion | 114 600 € |
| | Diffusion clauses marchés publics | 40 000 € |
| | Insertion culture | 18 000 € |
| | Création d'entreprises en CUCS | 119 159 € |
| | Animation ZFU | 60 000 € |
| | Réseau locaux emploi-insertion | 40 000 € |
| Culture | Défilé Biennale danse | 370 325 € |
| | Veduta Biennale d'Art contemporain | 210 000 € |
| | Charte coopération culturelle | 10 000 € |
| | Réseau Banlieues d'Europe | 20 000 € |
| Éducation | Sports dans la ville | 50 000 € |
| | M@ison de Grigny | 50 000 € |
| | Éducation au développement durable (partie quartiers prioritaires) | 100 000 € |
| Participation habitants | Réseau habitants/ échanges européens | 80 000 € |
| | Absents débat public | 25 000 € |
| Intégration discrimination | Lutte discriminations. & logement | 30 000 € |
| Accès aux droits | PIMMS | 40 000 € |
| Ingénierie | Equipes MOUS | 1 465 698 € |
| Total | | 3 187 824 € |

Annexe 2 : prévision d'interventions nouvelles du Grand Lyon

Renforcer l'accès à l'emploi des jeunes - 200 000 €

- Environ 15 % des jeunes de 16/25 ans sort du système scolaire sans aucun diplôme. Une fraction de ceux-ci « décroche » alors complètement de toute perspective d'emploi. Le réseau des « Écoles de la 2^{ème} chance » vise à créer un circuit court d'accès à l'emploi avec un partenariat avec le monde économique pour les jeunes les plus « déstructurés ».

- Le Grand Lyon devient partenaire de l'École de la 2^{ème} chance récemment installée à Vaulx-en-Velin. Il renforcera le partenariat avec les milieux économiques et amènera une contribution pour permettre l'extension des publics bénéficiaires à tous les quartiers prioritaires de l'agglo

- Un Changement dans le cursus de l'enseignement en filière « Bac Pro » amène un besoin de 10 000 places de stages par an pour les lycéens concernés. Ces stages conditionnent le passage en première, ces lycéens sont en grande majorité issus de quartiers prioritaires et n'ont pas la capacité de trouver seuls un lieu de stage, surtout en Seconde où leur jeune âge et leur faible maturité fait qu'il est difficile de mobiliser les employeurs privés qui sont mieux à même d'accueillir

- Le Grand Lyon mobilise ses propres services + les autres employeurs publics de l'agglomération pour accueillir 2 000 lycéens de lycées professionnels par an en stage de 4 à 6 semaines.

La culture vecteur d'intégration sociale et urbaine- 300 000 € (hors investissement)

Depuis une dizaine d'années a été mis en place un ensemble d'actions culturelles visant à préparer ou accompagner le processus de renouvellement urbain, et ainsi à permettre aux habitants de se l'approprier et de le vivre positivement. Aujourd'hui, la mise en place d'une 2^{ème} phase de renouvellement urbain est l'occasion de structurer une démarche plus ambitieuse en définissant un volet culturel et artistique du renouvellement urbain qui combine actions avec les habitants, interventions d'artistes et insertion d'œuvres d'art contribuant au changement d'image souhaité.

Après une démarche innovante pour l'aménagement des berges de la Saône, le Grand Lyon organisera une démarche de ce type pour le 2^{ème} programme de renouvellement urbain en cours de définition. Cette démarche combinera :

- actions de développement culturel avec les habitants et mises en résidences d'artistes (maîtrise d'ouvrage des communes, appui technique du G Lyon)
- mise en place par le Grand Lyon d'une compétence de type « direction artistique » dans les équipes de conception urbaine
- insertion dans le nouveau paysage urbain d'œuvres d'art (maîtrise d'ouvrages diverses, participation financière Grand Lyon Investissement)

Un ensemble d'acteurs du monde culturel ou d'équipements culturels dans l'agglomération se caractérisent peu à peu par :

- leur capacité à dépasser les clivages issus des disciplines artistiques traditionnelles, à être à l'écoute des émergences, des nouvelles pratiques artistiques
- et / ou leur volonté de dépasser la seule politique d'accueil du public dans leurs murs pour développer une politique de diffusion en « allant vers » les publics qui ne les fréquentent pas, voire de jouer leur rôle de diffusion de leur répertoire artistique en mettant les gens en situation de créer eux même des œuvres

Le Grand Lyon s'engage à organiser la mise en réseau de ces acteurs du culturels, à les aider à acquérir une lisibilité d'agglomération, à promouvoir leur ouverture aux publics prioritaires situés dans leur environnement, à les aider à coopérer et utilisant au mieux les compétences spécifiques développées par les uns et les autres.

Diversifier la participation à la vie civique - 250 000 €

La citoyenneté ne se réduit pas au seul exercice du devoir électoral. Elle implique une adhésion aux valeurs républicaines fondamentales qui se produit si nous sommes en capacité de les faire vivre pleinement, ce qui implique :

- *de lutter contre toutes les formes de discrimination qui peuvent se produire*
- *de savoir mobiliser concrètement les jeunes sur des valeurs de solidarité qui leur parlent*
- *d'étendre la notion du « vivre ensemble » à l'intégration, y compris des plus exclus, à la vie de la cité malgré leurs fragilités ou les stéréotypes qu'on leur attribue parfois*

Le Grand Lyon :

- soutiendra les actions permettant à des jeunes de monter puis conduire des projets de solidarité (objectif 300 jeunes par an)
- construira un volet d'agglomération complémentaire aux plans locaux de lutte contre les discriminations
- mettra en place les moyens permettant une expression - et une écoute - des plus précaires (les « absents du débat public ») pour améliorer la capacité des institutions à tenir compte des points de vue qu'ils portent

La gestion de proximité jusqu'à la médiation - 100 000 €

La gestion de proximité dans des quartiers populaires est un moyen, non seulement pour préserver le cadre de vie et la durée des investissements qui y sont faits à ce titre, mais aussi pour contribuer à y préserver une « tranquillité publique » vivement souhaitée par les habitants et qui ne se gère pas uniquement avec les seuls outils de la sécurité ou de la répression. C'est l'enjeu des dispositifs locaux d'intervention dissuasive et de médiation qui viennent en complément des travaux de maintenance ou du maintien de la propreté

Le Grand Lyon qui participe déjà à 2 dispositifs de ce type favorisera la montée en compétence de ces outils, leur extension géographique voire leur mutualisation.

Donner à voir la valeur ajoutée du « social » - 150 000 €

Les populations pauvres sont trop souvent regardées au seul prisme de leurs manques, des enjeux de redistribution budgétaires qu'elles nécessitent, de leur apparent manque de capacité à contribuer à l'activité de la cité. Pourtant :

- *ces populations sont jeunes, très diverses d'origine et de profil. A ce titre, elles contribuent puissamment à l'ouverture et au renouvellement d'une métropole comme Lyon. Le volontarisme vers l'intégration de ces minorités actives, l'enrichissement social et culturel dont elles sont porteuses, ne sont pas suffisamment perçus dans un discours dominant qui hésite parfois entre la crainte et la compassion*
- *les politiques de proximité mises en place autour du développement social sont elles mêmes un creuset permanent de renouvellement et d'innovation pour l'action publique, innovation qui reste trop souvent confidentielle face au scepticisme du discours sur la permanence des problèmes sociaux.*

Le Grand Lyon s'engage à contribuer à « désenclaver » la vision sur les questions sociales en mettant des moyens pour faire connaître ses enjeux, faire connaître les initiatives et les innovations dont il est porteur, ceci par des travaux de capitalisation, des documents d'information et la tenue d'événements d'agglomération à portée large.

TOTAL : 1 000 000 €